



BAREME HONORAIRES

VENTE RESIDENTIEL*

VENTE MAISON, APPARTEMENT...
3% avec un minimum de 4999€ TTC

VENTE TERRAIN, PARKING, GARAGE, REMISE, GRANGE
3% avec un minimum de 3600€ TTC.

VENTE JUDICIAIRE RESIDENTIEL
3% plus un forfait de 1999€ TTC

AVIS DE VALEUR
120€HT soit 144€ TTC. OFFERT dans le cas d'une prise de mandat.

HONORAIRES VIAGER	
PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC MAXIMUM
Jusqu'à 100 000€	Forfait 8500€
De 100 000 à 150 000€	9,50%
De 150 000 à 200 000€	8,50%
De 200 000 à 300 000€	7,50%
De 300 000 à 400 000€	7,00%
De 400 000 à 800 000€	6,50%
Au-delà de 800 000€	6,00%

AUTRES HONORAIRES RESIDENTIELS
Négociation de la vente: vendeur amené par l'acquéreur ou acheteur par le vendeur: 2% du montant TTC du prix de vente avec un minimum de 3000€TTC
Rédaction du compromis et/ou promesse de vente hors négociation par l'agence: 1,5% du montant TTC du prix de vente avec un minimum de 3000€HT.

***Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de de l'acquéreur ou partagés entre vendeur et acquéreur, selon le mandat.**

L'ordonnance n°86-1243 du 01/12/1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence a été publiée le 29/01/1986 au journal officiel de la République Française.
Il importe donc aux professionnels de fixer librement et individuellement le montant de leurs honoraires.

SAS HOSANNA, siège social : 142, rue de Rivoli – 75001 PARIS. Bureau : Place Molière – 19100 BRIVE. TEL : 05-44-31-20-68.

RCS Paris : 929 449 254

représentée par Patrice de CARVALHO titulaire de la carte professionnelle CPI 75012025000000007, délivrée par la CCI de Paris. Assurance RCP Allianz, 1 cours Michelet – 92076 PARIS : police n°41319158.

Non détention de fonds – absence de garantie.

HONORAIRES LOCATION RESIDENTIEL

LOCATION MEUBLEE ET NON MEUBLEE			
BAILLEUR		LOCATAIRE	
Visite, dossier, rédaction de bail		Visite, dossier, réduction de bail	
De 10m ² à 50m ²	8€ TTC / m ²	De 10m ² à 50m ²	8€ TTC / m ²
De 50m ² à 80m ²	7€ TTC / m ²	De 50m ² à 80m ²	7€ TTC / m ²
>80m ²	6€ TTC / m ²	>80m ²	6€ TTC / m ²
Etat des lieux		Etat des lieux	
3€ TTC / m ²		3€ TTC / m ²	
LOCATION GARAGE, PARKING, CAVE			
BAILLEUR		LOCATAIRE	
60€ TTC		60€ TTC	

L'ordonnance n°86-1243 du 01/12/1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence a été publiée le 29/01/1986 au journal officiel de la République Française.
Il importe donc aux professionnels de fixer librement et individuellement le montant de leurs honoraires.

SAS HOSANNA, siège social : 142, rue de Rivoli – 75001 PARIS. Bureau : Place Molière – 19100 BRIVE. TEL : 06-98-89-08-13.

RCS Paris : 929 449 254

représentée par Patrice de CARVALHO titulaire de la carte professionnelle CPI 75012025000000007, délivrée par la CCI de Paris. Assurance RCP Allianz, 1 cours Michelet – 92076 PARIS : police n°41319158.

Non détention de fonds – absence de garantie.

HONORAIRES GO IMMO BUSINESS

HONORAIRES* HT POUR LA VENTE FONDS DE COMMERCE, IMMEUBLE, DROIT AU BAIL MURS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS OU PROFESSIONNELS

*A la charge de l'acquéreur ou du vendeur ou partagés entre vendeur et acquéreur, selon le mandat.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES HT
Jusqu'à 70000 €	4999 €HT
70 001 € à 300 000 €	7%HT
300 001 € à 500 000 €	6%HT
500 001 € à 1 000 000 €	5%HT
>1 000 001 €	3,5%HT

HONORAIRES HT POUR LA LOCATION* LOCAUX COMERCIAUX OU A USAGE PROFESSIONNEL A LA CHARGE DU LOCATAIRE

LOCATION SIMPLE

1 mois de loyer HT du montant de loyer TTC plus taxe foncière (ex loyer mensuel avec taxe foncière incluse 1200€ TTC = 1200€ HT soit 1440€ TTC)

LOCATION PRECAIRE

15 % du montant annuel de la location (hors charges et hors taxes)

RENOUVELLEMENT DE BAIL COMMERCIAL

2,5 % du montant de la première période triennale (hors charges et hors taxes).

LOCATION ADMINISTRATIVE (Toutes locations ou surfaces diverses propriété de mairies, conseils généraux, S.E.M... avec négociation d'implantation d'enseignes, d'entreprises, de commerces, de professions libérales...)

Forfait de 3 500 € HT soit 4 200 € TTC en sus des honoraires habituels.

* Les honoraires pour la location ne couvrent pas la rédaction du bail commercial ni l'état des lieux

L'ordonnance n°86-1243 du 01/12/1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence a été publiée le 29/01/1986 au journal officiel de la République Française.

Il importe donc aux professionnels de fixer librement et individuellement le montant de leurs honoraires.

SAS HOSANNA, siège social : 142, rue de Rivoli – 75001 PARIS. Bureau : Place Molière – 19100 BRIVE. TEL : 06-98-89-08-13.

RCS Paris : 929 449 254

représentée par Patrice de CARVALHO titulaire de la carte professionnelle CPI 75012025000000007, délivrée par la CCI de Paris. Assurance RCP Allianz, 1 cours Michelet – 92076 PARIS : police n°41319158.

Non détention de fonds – absence de garantie.

HONORAIRES GO IMMO BUSINESS

HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX

8%HT du m² avec un maximum de 1000€ HT soit 1200€ TTC. A la charge du locataire ou 50% locataire et 50% vendeur selon mandat.

HONORAIRES DE REDACTION DE BAIL

700€ HT à la charge du preneur ou 50%bailleur et 50%preneur, selon mandat.

AUTRES HONORAIRES

NEGOCIATION D'UN BIEN DONT L'ACQUEREUR EST DESIGNNE PAR LE CLIENT OU LE VENDEUR EST DESIGNNE PAR L'ACQUEREUR

Montant 3 % HT (avec un minimum de 5 000 € HT soit 6 000 € TTC). A la charge de l'acquéreur ou du vendeur ou partagé entre vendeur et acquéreur, selon le mandat.

VENTE JUDICIAIRE

Honoraires habituels + 1659€ HT soit 1990€ TTC avec un minimum de 5817€ HT soit 6980€ TTC.

L'ordonnance n°86-1243 du 01/12/1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence a été publiée le 29/01/1986 au journal officiel de la République Française.

Il importe donc aux professionnels de fixer librement et individuellement le montant de leurs honoraires.

SAS HOSANNA, siège social : 142, rue de Rivoli – 75001 PARIS. Bureau : Place Molière – 19100 BRIVE. TEL : 06-98-89-08-13.

RCS Paris : 929 449 254

représentée par Patrice de CARVALHO titulaire de la carte professionnelle CPI 75012025000000007, délivrée par la CCI de Paris. Assurance RCP Allianz, 1 cours Michelet – 92076 PARIS : police n°41319158.

Non détention de fonds – absence de garantie.